

BOUG'AMAP
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 FÉVRIER 2022
COMPTE RENDU

Ordre du jour :

1. **Bilan financier**
2. **Bilan d'activité**
3. **Organisation de la Ferme des 9 Journaux**
4. **Permanences**
5. **Cagette**
6. **Moment festif**

17 présents + Renaud, paysan-boulangier / 5 excusés

1. point comptable

Peu de dépenses au cours des 2 dernières années.

Solde positif de 1 153,82 € + des Monekos.

Il reste à déduire l'électricité pour l'année 2021.

Recette 2021 : 92 adhésions équivalent à 552 € de recette.

Dépenses : assurance, adhésion inter-AMAP (77,50 €), adhésion Moneko (22 €), électricité (70 €), petit matériel.

Adhésion annuelle : montant de 6€ maintenu cette année car peu de dépenses réalisées les deux années précédentes.

↳ ***montant maintenu et validé à 6 € jusqu'à la prochaine AG***

2. rapport d'activité

Une rencontre avec la mairie avait été organisée en mars 2021, sans retour de leur part.

↳ ***relancer la mairie sur les différents points évoqués lors de cet échange***

Le forum des associations a été revisité et est maintenant réalisé chaque année au profit des associations culturelles, sportives et sociales. L'AMAP n'avait pas été retenue dans la liste des associations pouvant présenter leur activité lors de cette manifestation et la mairie nous avait dirigé vers une nouvelle animation sur le site de Roche Ballue : le Fabuleux Marché d'artisans créateurs et producteurs locaux. Quelques amapiens y étaient passés pour distribuer quelques flyers présentant l'AMAP sur le stand de Pierre-Yves Renault.

↳ ***reparler de ce point avec la mairie pour être prévenus plus tôt et ainsi anticiper l'événement pour l'année prochaine***

Les Couëts

- 25 familles
- Augmentation du nombre d'adhérents, la publicité dans le Bouguenais magazine a peut-être joué un rôle dans cette augmentation
- Problème de lumière toujours présent
- Projet de fresque sur la façade à faire avec le PIJ de Bouguenais : la mairie était intéressée par ce projet, le PIJ était déjà mobilisé sur un autre projet en 2021
 - ↳ **en reparler dans la relance faite à la mairie**
- Problème avec la clé du portail (mail à la mairie)
 - ↳ **contacter la mairie**
- Temps festif au mois de juin 2021 pour accueillir les nouveaux adhérents (aucune sollicitation financière demandée à l'AMAP)

La Ferme des 9 journaux

- Marché de Noël
- Fête de la ferme des 9 Journaux (26 juin)

Nouveaux produits proposés sur l'année passée ou en projet

- galettes, tisanes, tortillas, pâtes, kiwis, produits à base d'algue, kéfir

Contrat Pain

Renaud Bertrand était présent à l'A.G. et nous a fait un bilan de son activité :

- 5 ans d'installation sur la Ferme ;
- Ferme de 30 hectares, échange de parcelles avec les locaux pour faire des rotations ;
- Évolution du produit dans la qualité du pain ;
- Renaud a obtenu un CAP Boulanger l'année dernière, ce qui lui a permis d'approfondir ses connaissances dans le domaine ;
- Il habite maintenant sur la ferme à Chaumes-en-Retz ;
- La production a très bien marché l'année dernière notamment sur le sarrasin (année exceptionnelle) et le blé (14 tonnes de blé) ;
- Lancement d'une production de chanvre pour faire de l'huile alimentaire (5 000 m²), cette année, passage à 6 hectares => ce produit pourrait être proposé en AMAP ;
- Projet en cours avec un pâtissier ;
- Présent sur les marchés de Chaume-en-Retz, de Vertou et de Saint-Père-en-Retz + 10 AMAP (utilisant toute Cagette => gain de temps pour Renaud) ;
- Il a embauché un boulanger en avril/mai pour être plus disponible pour les livraisons ;
- Les ventes sur Nantes ont fortement chuté, il est important pour lui d'avoir le soutien des AMAP.

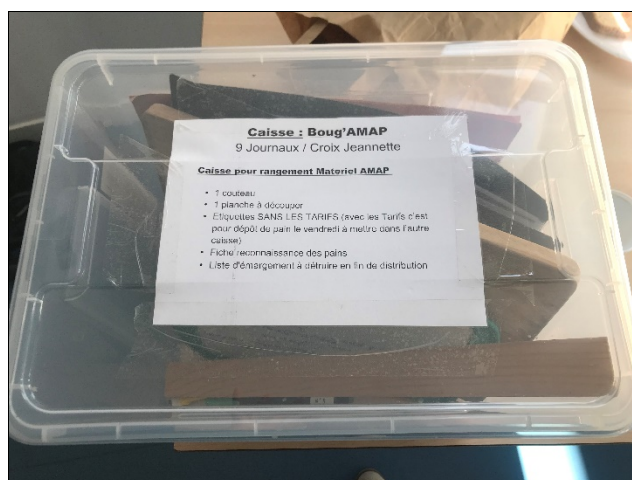
Les événements à venir :

- Mars / Avril : chantier participatif avec les AMAP pour le conditionnement du bois (mail envoyé prochainement) ;
- 19 juin 2022 : porte ouverte simple ;
- Festival au cours de l'été : accueillir 300/400 personnes, événement avec concerts.

Des problèmes sur la distribution des pains avaient été remontés. Beaucoup d'allers-retours ont été faits entre les coordinatrices pains et Renaud pour trouver des solutions et faciliter la distribution. Ce qui a été retenu pour les prochaines distributions :

- Les pains sont déposés par Renaud dans la pièce de l'AMAP où se fait la distribution de légumes ;
- Si Renaud a un message à transmettre, il le note sur la feuille d'émarginement, bien penser à la lire avant de commencer la permanence ;
- Les pains « surprise » sont mis maintenant dans une caisse à part pour éviter de les mélanger avec les autres pains ;
- La liste d'émarginement est beaucoup plus lisible qu'auparavant ;
- Pour les permanenciers, une boîte AMAP transparente est mise à leur disposition. Attention : ne pas prendre la boîte cagette dédiée à la vente du vendredi soir !

Dans cette caisse, dédiée aux permanenciers, vous trouverez une planche à pain, une règle pour l'émarginement, un couteau à pain (pour couper les pains d'1 kg en 2 pains de 500 g), une ardoise pour y inscrire le nom du « pain surprise », un classeur avec les instructions du permanencier avec numéro de tél. à contacter si vous rencontrez un problème, de grandes photos ont été intégrées au classeur pour bien distinguer les différents pains.



- ↪ **Maintien du « pain surprise » dans le prochain contrat**
- ↪ **Suppression de la distribution complémentaire le 1^{er} mardi de chaque mois**
- ↪ **Régularisation au moment du renouvellement de contrat, s'il y a du dépassement du porte-monnaie à la fin du contrat précédent**
- ↪ **Actualiser le courriel Cagette envoyé aux permanenciers pour rappel de leurs permanences afin de leur donner des informations plus précises sur les tâches à réaliser**

Contrat œufs

La liste d'émargement est souvent égarée, il faudrait réfléchir à disposer cette liste à un endroit où nous serions certains de la retrouver (peut-être dans le meuble gris de l'entrée).

3. Organisation de la Ferme des 9 Journaux

Une réunion avec Pierre-Yves et Benoît est planifiée jeudi 3 mars.

- ↳ **Reprogrammer une réunion ensuite entre amapiens pour mieux organiser l'espace et l'organisation lors des permanences**
- ↳ **Reparler de l'éclairage à la Ferme**

4. Permanences

Question : est-il possible que Françoise inscrive quelqu'un sur cagette à sa place ?

- ↳ **Après renseignement pris à la suite de l'A.G., Solen confirme que c'est possible**

Pour le contrat légumes à la Ferme des 9 Journaux, on constate une diminution du nombre d'amapiens depuis 4 saisons.

- ↳ **Pour assurer les permanences, il faut que chaque amapien réalise 3 heures de permanences par saison (sur un semestre)**

Il est possible de faire un point sur les permanences réalisées par chaque amapien via Cagette.

Aux Couëts : ils font une relance par mail auprès des amapiens n'ayant réalisé aucune permanence, si absence de permanence sur le contrat, ils en reparlent lors du renouvellement de contrat.

Rappeler au moment de l'adhésion que chaque amapien doit faire 3 permanences par saison.

- ↳ **Revoir la fiche d'adhésion par Cécile pour ajouter ces informations**
- ↳ **Création d'un groupe de travail pour entamer une réflexion sur les permanences et le respect de l'engagement des amapiens : Fabrice (Couëts), Cécile et Françoise (Ferme des 9 Jx)**

5. Cagette

8 producteurs de l'AMAP sont déjà sur cagette.

À venir : pâtes fraîches, porc et volaille, à voir pour les tisanes si intégration dans cagette.

Penser que dans l'AMAP, certains ne peuvent pas utiliser cet outil ou ne le souhaitent pas.

- ↳ **Ne pas les oublier lors des communications. Il est tout à fait possible d'avoir des contrats AMAP sans créer de compte sur Cagette. Dans ce cas, l'amapien le signale directement aux coordinateurs des contrats qui l'intéressent**
- ↳ **Décision : verser une cotisation à Cagette pour participer à la maintenance du site à hauteur de 50 centimes par adhérents (environ 50 €)**

6. Moment festif

- ↳ **Créer un groupe de travail (associer le GASE) pour organiser un événement commun, faire un appel à candidatures**